

—Et vous, monsieur, poursuit le maître de forge, à quelle heure êtes-vous parti d'ici pour retourner à l'auberge ?

—Mais, répondit Léon avec émoarras, j'étais si troublé !... Je ne me souviens pas...

Van Baert attacha sur lui un regard soupçonneux.

—Et ce trouble ne pouvait-il provenir des reproches que vous adressait déjà une mauvaise conscience ? Je n'oublierai pas que mes défiances personnelles ne doivent pas peser dans la balance de la justice ; je ne ferai même pas appel à mes propres souvenirs pour vous prouver que vous avez eu le temps de retourner à l'auberge une heure au moins avant le moment où a commencé le sinistre. J'aime mieux invoquer deux témoignages qui vous seront peut-être moins suspects que le mien... Appelez ma femme et ma fille, dit-il au vieux domestique, auditeur muet de l'interrogatoire.

En écoutant cet oraire, le sang-froid et le courage qui avaient soutenu Léon jusque-là parurent l'abandonner. Il cacha son visage dans ses mains et murmura en sanglotant :

— Paraitre ainsi devant elles ! Quelle humiliation, mon Dieu !

X

A l'appel de son mari, madame Van Baert sortit lentement du coin obscur où elle s'était tenue cachée. Elle était pâle, et sa physiologie paraissait bouleversée. Quant à Anna, sans doute elle n'était pas bien loin au moment où son père avait donné l'ordre de la faire venir, car elle se montra aussitôt que son nom eût été prononcé.

Toutes les deux s'avancèrent timidement, et M. Van Baert leur demanda si elles se souvenaient de l'heure à laquelle Léon avait quitté l'usine.

—Il était sept heures environ, répondit madame Van Baert : les ouvriers venaient de quitter les ateliers.

—Oui, sept heures, répéta Anna sans comprendre l'importance de ce qu'elle disait.

—Vous l'entendez ? reprit le maître de forge ; vous êtes parti d'ici une heure et demie environ avant le moment où l'incendie s'est déclaré, et il ne faut, à de jeunes jambes

comme les vôtres, qu'une demi-heure pour aller d'ici à l'auberge des Forgerons. Votre alibi ne peut donc être admis, vous devez chercher d'autres moyens de défense si vous voulez que j'ordonne votre mise en liberté.

Léon ne l'écoutait plus ; il se tourna vers la mère et la fille, et leur dit avec un accent de reproche :

— Et vous aussi, mesdames, vous vous placez parmi mes accusateurs et mes juges ? Je n'avais pas songé à ce malheur, le plus grand et le plus poignant de tous ! Eh bien ! puisque tout le monde m'abandonne, puisque je suis sans amis, sans protecteurs, pourquoi défendrais-je ma liberté et ma vie ?

Et il se laissa tomber accablé sur son siège.

Un silence pénible régna un moment dans la salle : la plupart des spectateurs étaient profondément émus.

M. Van Baert lui-même ne pouvait se défendre d'un peu de pitié pour ce malheureux inconnu qui protestait si énergiquement de son innocence : l'honnête industriel était préoccupé d'un sentiment d'intérêt personnel qui pouvait lui exagérer les charges réelles de l'accusation. La pensée d'un incendie qui eût dévoré cette magnifique usine dont il était si fier, étouffait les sentiments d'indulgence qu'il eût ressentis pour un coupable ordinaire. Enfin il songeait avec terreur à la vengeance que l'accusé pourrait exercer sur lui plus tard, si l'on commettait la faute de rendre la liberté à un vrai coupable.

Toutes ces réflexions se succédèrent rapidement dans l'esprit de Van Baert, et il reprit bientôt en secouant son attendrissement :

—Ne vous désolerez pas, jeune homme, et écoutez un peu le langage de la raison.

Les charges qui s'élèvent contre vous sont fortes, il est vrai ; mais, encore une fois, une grande franchise, un récit véridique des événements peuvent en diminuer, peut-être en détruire entièrement l'effet. Le mystère dont vous vous entourez donne surtout, à chaque circonstance de l'accusation, une gravité nouvelle. Avouez la vérité ; votre position exige que vous fassiez des sacrifices d'amour-propre, et que vous passiez sur bien des considérations. Dites-nous dans quel but vous vous êtes arrêté si longtemps dans ce



La rage de Léon était à son comble ; il se débattait avec frénésie, entre les mains de deux gendarmes.